

Sujet : [INTERNET] Chrono ligne le Mans

De : christian demagny

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 03/04/2024 09:15

Impensable a l'heure où on doit faire des économies qu'une telle dépense soit envisager au frais des contribuables pour si peut d'amélioration pour les usagers setram et que dire de tout ces arbres abattus et des restrictions de circulation en vue

Envoyé depuis l'application Mail Orange